

PROGRAMME D'ACCREDITATION DES LABORATOIRES D'ANALYSE

Avis de modification aux champs et domaines d'accréditation

DOMAINE D'ACCREDITATION MODIFIÉ

Chimie des boues, des déchets et des sols

- **Domaine 381** : Le document *Directive sur les matériaux à utiliser pour la validation des méthodes d'analyse en chimie* (DR-12-VAL) a été modifié afin de clarifier les besoins en matière de matrice pour la validation associée aux substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques dans les biosolides. En effet, bien qu'une matrice synthétique doive être utilisée pour la validation de la méthode, celle-ci doit être la plus représentative possible de la matrice réelle à analyser. Nous vous suggérons de consulter le CEAEQ afin de déterminer l'acceptabilité de la matrice sélectionnée avant d'entreprendre les démarches de validation.

NOUVEAU DOMAINE D'ACCREDITATION

Chimie de l'eau

Domaine 187 : Le domaine 187 a été créé dans le but de répondre aux besoins d'acquisition de connaissances sur les substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques dans les eaux usées.

Domaine	Paramètre	Unités	CVR ₁	Minima	Maxima	CVR ₂
187	Acide perfluoro-n-butanoïque PFBA	ng/l	20	9	100	20
	Acide perfluoro-n-pentanoïque PFPeA	ng/l	20	2	100	20
	Acide perfluoro-n-hexanoïque PFHxA	ng/l	20	2	100	20
	Acide perfluoro-n-heptanoïque PFHpA	ng/l	20	2	100	20
	Acide perfluorooctanoïque PFOA	ng/l	20	3	100	20
	Acide perfluorononanoïque PFNA	ng/l	20	2	100	20
	Acide perfluorodécanoïque PFDA	ng/l	20	2	100	20
	Acide perfluoroundécanoïque PFUdA	ng/l	20	2	100	20
	Acide perfluoro-n-dodecanoïque PFDoA	ng/l	20	3	100	20
	Acide perfluoro-n-tridécanoïque PFTrDA	ng/l	20	5	100	20
	Acide perfluoro-n-tetradécanoïque PFTeDA	ng/l	20	5	100	20
	Perfluoro-1-propane sulfonate L-PFPrS	ng/l	20	2	100	20
	Perfluoro-n-butane sulfonate L-PFBS	ng/l	20	2	100	20
	Perfluoro-1-pentane sulfonate L-PFPes	ng/l	20	3	100	20
	Perfluorohexanesulfonate PFHxS	ng/l	20	2	100	20
	Perfluoro-1-heptane sulfonate L-PFHps	ng/l	20	3	100	20
	Perfluorooctane sulfonate PFOS	ng/l	20	2	100	20
	Perfluoro-1-nonane sulfonate L-PFNS	ng/l	20	5	100	20
	Perfluorodécane sulfonate PFDS	ng/l	20	9	100	20

Domaine	Paramètre	Unités	CVR ₁	Minima	Maxima	CVR ₂
	Acide 2H-perfluoro-octènoïque FHUEA	ng/l	20	2	100	20
	Acide 2H-perfluoro-décenoïque FOUEA	ng/l	20	3	100	20
	1H,1H,2H,2H-perfluorohexane sulfonate 4:2 FTS	ng/l	20	4	100	20
	1H,1H,2H,2H-perfluorooctane sulfonate 6:2 FTS	ng/l	20	6	100	20
	1H,1H,2H,2H-perfluorodécane sulfonate 8:2 FTS	ng/l	20	4	100	20
	Acide perfluoro-3-méthoxypropanoïque PFMPA	ng/l	20	4	100	20
	Acide perfluoro-4-méthoxybutanoïque PFMBA	ng/l	20	4	100	20
	Acide perfluoro(2-éthoxyétane)sulfonique PFEESA	ng/l	20	2	100	20
	Acide nonafluoro-3,6-dioxaheptanoïque NFDHA	ng/l	20	6	100	20
	Acide dimère d'oxyde d'hexafluoropropylène HFPO-DA	ng/l	20	6	100	20
	Acide 4,8-dioxa-3H-perfluorononanoïque ADONA	ng/l	20	2	100	20
	Acide 9-chlorohexadécafluoro-3-oxanonane-1-sulfonique 9Cl-PF3ONS	ng/l	20	4	100	20
	Acide 11-chloroicosafluoro-3-oxaundécane-1-sulfonique 11Cl-PF3OUdS	ng/l	20	9	100	20
	Acide N-méthylperfluorooctane sulfonamidoacétique NMeFOSAA	ng/l	20	3	100	20
	Acide N-éthylperfluorooctane sulfonamidoacétique NEtFOSAA	ng/l	20	2	100	20
	Perfluoro-4-éthylcyclohexane sulfonate PFECHS	ng/l	20	2	100	20

DOMAINE D'ACCREDITATION RETIRÉ DE L'OFFRE DU CEAEQ

Rappel : Domaine d'accréditation fermé

Le domaine 404 sera retiré de la liste des domaines d'accréditation en date du **31 décembre 2025**. Les laboratoires actuellement accrédités pour ce domaine devront présenter une demande d'accréditation pour le domaine 416, le domaine 417 ou les deux, selon leurs besoins respectifs. Aucuns frais d'examen de dossier ne seront facturés aux laboratoires qui présenteront une demande de remplacement du domaine 404. Toutefois, les frais annuels d'accréditation seront appliqués au prorata des journées restantes de l'année au moment de la demande. À titre de rappel, le domaine 416 vise les analyses de métaux dans les rejets à l'atmosphère alors que le domaine 417 vise les métaux dans l'air ambiant.

MISE À JOUR DES DOCUMENTS D'ACCREDITATION

Les documents suivants ont été mis à jour pour tenir compte des changements apportés par le présent avis de modification aux champs et domaines :

- *Champs et domaines d'accréditation en vigueur* ([DR-12-CDA](#)) :
- *Critères de variation relatifs* ([DR-12-CVR](#));
- *Directive sur les matériaux à utiliser pour la validation des méthodes d'analyse en chimie* ([DR-12-VAL](#)).

CONCLUSION

Les laboratoires qui souhaitent obtenir l'accréditation pour le nouveau domaine 187 doivent en faire la demande auprès de la Direction de l'accréditation et de la qualité en remplissant le formulaire *Demande d'accréditation* (FO-12-01-02), disponible sur le site Web du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec : www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/pala/. Les frais associés à ces demandes selon la tarification en vigueur sont précisés dans le document intitulé *Tarification relative au Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse* ([DR-12-PALA-TARIF](#)).